



Abbaye de Chapelle
Louis Jaton
Abbé-Président
1063 Chapelle-sur-Moudon

Chapelle, le 21 octobre 2021

Chers membres,

Votre comité a plusieurs fois envisagé de convoquer une assemblée générale, cependant, en cette année particulière de pandémie, la décision a été prise de correspondre par courrier ou email, pour éviter tout risque sanitaire.

Voici donc notre assemblée générale sous forme écrite, en espérant que cela nous portera chance pour la prochaine fête de l'Abbaye qui aura lieu **du 24 au 27 juin 2022**.

Finances et cotisations :

La cotisation reste inchangée à Fr.40.- pour 3 ans. Vous trouverez le moyen de vous acquitter de son versement via le document joint.

Le prix des nouveaux cordons ayant augmenté de manière notable nous devons augmenter son prix de vente à Fr. 50.-

Admissions / démissions :

37 nouveaux membres ont été admis lors de notre dernière Abbaye 2019.

Démissionnaires :

Philippe Collomb, Frédéric Leresche, Maurice Meylan et Eric Zimmermann.

Remise de cordon :

Willy Curchod à Sébastien Curchod, Jacques Monachon à Frédéric Monachon, Marcel Musy à Loïc Lanz, Jean-Eugène Pasche à Tom Tofield.

Quatres personnes ne sont plus membres suite au non paiement de 3 cotisations.

Membres disparus :

Messieurs Daniel Cosendai, Jean-Marc Forestier, Jean Mingard , Rémy Pidoux, Frédy Troillet.

Fête 2019 :

Bilan de la fête : **Fr.9'807.10** en positif.

Comptes de l'exercice :

Bénéfice de : **Fr.7'627.17**

Nouveau capital de la société : **Fr.44'428.48**

Les comptes ont été approuvés par la commission de gestion formée de Messieurs Michael Ribeiro et Roberto Ciavatta (en l'absence de Pierre-Alain Dizerens, à l'étranger).

Nos remerciements à notre caissier Georges Erard pour la bonne tenue des comptes.

Effectif de l'Abbaye :

Notre assemblée compte 32 Femmes et 219 Hommes.

Lors de notre dernière Abbaye, 168 tireurs ont participé à notre concours de tir, 211 personnes ont pris part au banquet.

Prochaine Abbaye 2022 :

Dates : du 24 au 27 juin, entre le cinquantième du FCT et le premier giron de jeunesse.

Commission de gestion :

M. Ribeiro reste et devient rapporteur, M. Ciavatta devient membre, un suppléant est à désigner, merci de nous faire une proposition par retour de courrier.

Elections statutaires :

Le comité est composé de 11 membres.

Jean-Michel Pasche a présenté sa démission. Le comité propose Madame Laetitia Angéloz.

Tous les autres membres ont souhaité être reconduits dans leur fonction.

Sans remarque ou contestation de votre part dans les 15 jours, la partie statutaire de ce procès-verbal (nomination, comptes et cotisation) sera considérée comme approuvée.

Chers membres, en espérant avoir répondu à vos attentes avec ces quelques informations, nous nous réjouissons de vous retrouver toutes et tous lors de notre prochaine fête.

Dans l'intervalle, le comité vous envoie ses vœux de santé et ses salutations les meilleures.

Pour le comité de l'Abbaye

l'Abbé-président



Louis Jaton

Le secrétaire



J-F Pochon